

N° 39– 10 MAI 2019

District Haute-Vienne**Siège social :**4 rue de La Rochefoucauld
87000 LIMOGES**Accueil :****Secrétariat :**

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : district@foot87.fff.fr**Site internet :**<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>**Adresse postale :**

BP 1036

87050 LIMOGES Cedex

Horaires d'ouverture des**Bureaux :**

Du lundi au Vendredi :

8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00

Agenda**Mercredi 15 mai 2019 à 19H00 :**

Statuts et Règlements

Mardi 21 mai 2019 à 19H00 :

Clubs de D1 et D2

Vendredi 14 juin 2019 à 18H30 :

Assemblée Générale

**Sommaire:****Assemblée générale****ordinaire :**p 2**Procès-verbaux :**p 3 à 13Compétitions seniors –
Féminines - Jeunes -**Partenaires :**p 14**Rédactionnel :**p 15 à 19Le point sur le championnat -
Match de Gala du Limoges FC**REMISE DES EQUIPEMENTS AUX ½ FINALISTES
DE LA COUPE DE LA HAUTE-VIENNE**

Lundi 06 mai s'est déroulée au District la remise des équipements aux ½ finalistes de la Coupe de la Haute-Vienne ainsi qu'aux arbitres.



Les ½ finales se sont déroulées mardi 07 et mercredi 08 mai 2019.

Dans la 1^{ère} ½ finale, AIXE/VIENNE a battu son voisin ISLE sur le score de 1 but à 0. Cette rencontre avait lieu Mardi soir à St Yrieix La Perche.

Le lendemain, à NIEUL, PANAZOL a dû s'employer pour venir à bout d'une belle équipe de LA GENEYTOUSE, qui aura mené dans ce match, avant de craquer sur la fin. Score final : 5 à 2

La finale se déroulera le Jeudi 30 mai 2019 à RILHAC RANCON.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

CONVOCATION :

**PRESENCE OBLIGATOIRE SOUS PEINE D'AMENDE POUR TOUS LES CLUBS
MUNI DE VOTRE LICENCE**

Mmes et Mrs Les Présidents des clubs de Football de la Haute-Vienne,

Vous êtes priés d'assister le :

VENDREDI 14 JUIN 2019

A partir de 18 H 30 (émargements)

ESPACE MAZELLE

Salle Paul Eluard

A RILHAC RANCON

ORDRE DU JOUR provisoire :

- 1- Mot de bienvenue du Président du District
- 2- Adoption du P.V. de l'Assemblée Générale Financière du 30 novembre 2018 (Hebdo N. 22 du 11/1/2019)
- 3- Rapport moral – saison 2018 / 2019 et approbation
- 4- Rapports d'activités des commissions – Saison 2018/2019
- 5- Palmarès - Saison 2018/2019 (sous réserve)
- 6- Budget prévisionnel 2019 / 2020
- 7- Modifications Statuts et Règlements
- 8- Nouvelles pratiques : football et arbitrage
- 9- Intervention des personnalités
- 10- Questions diverses
- 11- Tirage au sort ballons aux clubs présents.
- 12- Clôture avec pot de l'amitié

BUT ECLAIR CHALLENGE Bernard DEMARS :

MATCH N. 50322.2 ST PRIEST TAURION / AMBAZAC (2) D3 POULE B DU 4/5/2019

Arbitre : M. GASSANT Johnson

But marqué après 2 minutes et 44 secondes de jeu.

Buteur : M. ILIEV Galin

Vainqueur : RSC ST PRIEST TAURION



POLE COMPETITIONS

COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :

REUNION DU 9 MAI 2019
PV N. 38

PRESENTS : MM. PRINSAUD - GASCHET (CDA) - BALLOUFAUD – FRUGIER – GIRAUD - ZABALETA
EXCUSES : MM. VILLEGER – ROUDIER

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

RAPPEL FMI :

Dans le cadre de l'utilisation de la FMI et en cas de dysfonctionnement le jour de la rencontre que ce soit AVANT ÉPENDANT ou APRES le match, le club recevant devra avoir à disposition la feuille de match papier imprimée via FOOTCLUBS.

SENIORS DEPARTEMENTAL 1:

MATCH N. 50061.2 FC OCCITANE / LIMOGES MAYOTTE D1 du 11/5/2019

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 11 mai 2019 à 19 H à MAGNAC BOURG – Stade Dr LOUSTAUD

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 :

MATCH N. 50524.2 BEAUNE LES MINES (3) / ST GEORGES LES LANDES D4 POULE A DU 12/5/2019

Vu le mail de BEAUNE LES MINES (occupation des terrains de la ville de Limoges)

Match à jouer le 12 mai 2019 à 15 H à BEAUBLANC ANNEXE 3

**MATCH N. 50517.2 ANF87 (2) / BEAUNE LES MINES (3) D4 POULE A DU 5/5/2019**

Vu les précisions portées par le secrétaire du club de BEAUNE LES MINES

La commission,

- Constate le forfait de BEAUNE LES MINES (3)
- Enregistre le résultat suivant :

ANF87 (2) : 3 (3 points) BEAUNE LES MINES (3) : 0 (-1 point)

Amende de 121 € au club de BEAUNE LES MINES pour son 1^{er} forfait (dans les 3 dernières journées de championnat).

SENIORS DEPARTEMENTAL 5 :**MATCH N. 50954.2 COUSSAC BONNEVAL (2) / CHAMPNETERY D5 POULE B DU 26/5/2019**

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 19 mai 2019 à 15 H à COUSSAC BONNEVAL.

MATCH N. 51011.2 FEYTIAT (4) / ST JUST LE MARTEL (3) D5 POULE B DU 11/5/2019

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 11 mai 2019 à 19 H à FEYTIAT – Stade Roger COUDERC

MATCH N. 51006.2 LA PORCHERIE / BOISSEUIL (3) D5 POULE B DU 5/5/2019

Arbitre : GAYOUT Francois

Vu la feuille de match,

La commission,

- Constate le forfait de BOISSEUIL (3)
- Enregistre le résultat suivant :

LA PORCHERIE : 3 (3 points) FC BOISSEUIL (3): 0 (-1 point)

Amende de 121 € au club de BOISSEUIL pour son 1^{er} forfait (dans les 3 dernières journées de championnat).

MATCH N. 51007.2 COUSSAC BONNEVAL (2) / CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (3) D5 POULE B DU 5/5/2019

Vu la feuille de match

La commission,

- Constate le forfait de CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (3)
- Enregistre le résultat suivant :

COUSSAC BONNEVAL (2) : 3 (3 points) CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (3) : 0 (-1 point)

Amende de 121 € au club de CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER pour son 3^{ème} forfait (dans les 3 dernières journées de championnat).

En outre, le club de CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (3) est déclaré **FORFAIT GENERAL** dans cette poule.

Les clubs devant rencontrer cette équipe seront donc exempts aux dates prévues au calendrier.



MATCH N. 51072.2 ST MAURICE LES BROUSSES / VERNEUIL SUR VIENNE (4) D5 POULE C DU 5/5/2019

Vu le courriel du club de VERNEUIL SUR VIENNE

La commission,

- Constate le forfait de VERNEUIL SUR VIENNE (4)
- Enregistre le résultat suivant :

ST MAURICE LES BROUSSES : 3 (3 points) VERNEUIL SUR VIENNE (4) : 0 (-1 point)

Amende de 121 € au club de VERNEUIL SUR VIENNE pour son 3^{ème} forfait. (dans les 3 dernières journées de championnat).

En outre, le club de VERNEUIL SUR VIENNE (4) est déclaré **FORFAIT GENERAL** dans cette poule.

Les clubs devant rencontrer cette équipe seront donc exempts aux dates prévues au calendrier.

MATCH N. 51074.2 FC 2 VALLEES (3) / FLAVIGNAC (2) D5 POULE B DU 5/5/2019

Vu le mail du club de FLAVIGNAC

La commission,

- Constate le forfait de FLAVIGNAC (2)
- Enregistre le résultat suivant :

FC 2 VALLEES (3) : 3 (3 points) FLAVIGNAC (2) : 0 (-1 point)

Amende de 121 € au club de FLAVIGNAC pour son 2^{ème} forfait (dans les 3 dernières journées de championnat).

COUPES ET CHALLENGES SENIORS :

CHALLENGE DES RESERVES :

MATCH N. 52669.1 LIMOGES ST LOUIS/VAL (2) / USECOUZEIX/CHAPTELAT (2) CHALLENGE DES RESERVES DU 1/5/2019

Arbitre : M. David SARRE

Vu la décision de la commission statuts et règlements en date du 6/5/2019 qui dit que le score de 1-0 en faveur de COUZEIX/CHAPTELAT est confirmé

La commission gestion des championnats/coupes seniors,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

LIMOGES ST LOUIS/VAL (2) : 0 USECOUZEIX/CHAPTELAT (2) : 1

Le club de USECOUZEIX/CHAPTELAT est qualifié pour le tour suivant.

MATCH N. 52671.1 LA ROCHE L'ABEILLE (2) / LIMOGES ROUSSILLON (2) CHALLENGE DES RESERVES DU 1/5/2019

Arbitre : M. SOFIANI EL Mouloudi

Vu la décision de la commission statuts et règlements en date du 6/5/2019 qui dit la réserve non fondée et qui confirme le résultat acquis sur le terrain (2-1 en faveur de LIMOGES ROUSSILLON).



La commission gestion des championnats/coupes seniors,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

LA ROCHE LA BELLE (2) : 1 LIMOGES ROUSSILLON (2) : 2

Le club de LIMOGES ROUSSILLON est qualifié pour le tour suivant.

SAISIE RESULTATS INTERNET

SEMAINE DU 29 AVRIL AU 5 MAI 2019
AMENDE DE 7 euros par rencontre non saisie

AMBAZAC (14 €) – DROUX (10 €).- ES BEAUBREUIL (10 €) – FC VIGENAL – AS PANAZOL – CS PEYRILHAC - USSEL(10 €).

Le animateur de la commission,
Jean-Luc PRINSAUD

COMMISSION FOOTBALL FEMININ

REUNION DU 07 MAI 2019

P.V. N°35

PRÉSENTS: MMES MUHLEBACH - MACARIE – MM. GIRAUD - RAMPNOUX - BARRAT - PEYMIAT

EXCUSES: MMES GARESTIER - NOIRE, MM. THARAUD - BASCOULARY - DUPUY – DAURAT

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A. et 188 à 190 des règlements généraux de la F.F.F.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matchs de Coupe et Challenge ainsi que des 4 dernières journées des championnats (art 30 des règlements de la LF.N.A.) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

Rappel : toute correspondance doit s'effectuer via la messagerie officielle ZIMBRA. De plus les demandes de modification d'horaire doivent se faire en accord entre les deux clubs via FOOTCLUBS.

COUPE HAUTE-VIENNE A 8 È SERGE THEILLAUMAS

MATCH N°52641.1 LA CROISILLE/LINARDS / LIMOGES FC (3) DU 28/04/2019

Arbitre : M. COOPER Mario (bénévole sous couvert du club de LA CROISILLE LINARDS)

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 06/05/2019 qui confirme le résultat acquis sur le terrain,

La commission féminine,

- se conforme à cette décision,
- enregistre le résultat suivant :

LA CROISILLE LINARDS (1) : 1 LIMOGES FC (3) : 2

- dit le club du LFC (3) qualifié pour la suite de la compétition.



¼ de finales : Rencontres à disputer le mercredi 08 mai 2019, à 10h30.

MATCH n°1 : VERNEUIL (1) – VEYRAC (1)

MATCH n°2 : OCCITANE (1) – LIMOGES FC (3)

MATCH n°3 : A.N.F. 87 (1) – CONDAT SUR VIENNE (1)

MATCH n°4 : ST VICTURNIEN (1) – ENT BESSINES-MORT/FROMENTAL (1)

La secrétaire de séance :

Aude MUHLEBACH

REUNION DU 07 MAI 2019

P.V. N°36

PRÉSENTS : MMES MUHLEBACH - MACARIE – MM. GIRAUD - RAMPNOUX - BARRAT - PEYMIAT - THARAUD - DEFAYE

EXCUSES : MMES GARESTIER – NOIRE – MM. DUPUY - DAURAT

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A. et 188 à 190 des règlements généraux de la F.F.F.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matchs de Coupe et Challenge ainsi que des 4 dernières journées des championnats (art 30 des règlements de la L.F.N.A.) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

Rappel : toute correspondance doit s'effectuer via la messagerie officielle ZIMBRA. De plus les demandes de modification d'horaire doivent se faire en accord entre les deux clubs via FOOTCLUBS.

RAPPEL FMI

Dans le cadre de l'utilisation de la FMI et en cas de dysfonctionnement le jour de la rencontre que ce soit AVANT – PENDANT ou APRES le match, le club recevant devra avoir à disposition la feuille de match papier imprimée via FOOTCLUBS.

CHAMPIONNAT INTERDISTRICT A 11

MATCH N°50856.2 USSEL (1) / JARNAGES-PARSAC (1) DU 21/04/2019

Suite au courriel du club de JARNAGES-PARSAC,

La Commission :

- Constate le forfait de JARNAGES-PARSAC (1)
- Enregistre le résultat suivant :

USSEL (1): 3 (3 pts) - JARNAGES-PARSAC (1) : 0 (-1 pt)

- Débite le club de JARNAGES-PARSAC de la somme de 22€ pour son 2^{ème} forfait.



COUPE DU LIMOUSIN A 11

¼ de finales :

MATCH N°2 GUERET (2) / ENT AS CHAMBERET/VIGEOIS-TROCHE/UZERCHE (1) DU 19 MAI 2019 A 15H

Suite à l'accord écrit des deux clubs, la Commission dit :

Match à jouer 19/05/2019 à 13h, stade Léo Lagrange, à GUERET.

Concernant le lieu de la finale, la Commission a reçu une seule candidature, celle du club de FOOT SUD 87.

La finale aura lieu le dimanche 9 juin 2019, à 15h, sur le stade de Pierre-Buffière.

REUNION DU 07 MAI 2019

P.V. N°37

PRÉSENTS : MMES MUHLEBACH - MACARIE – MM. GIRAUD - RAMPNOUX - BARRAT - PEYMIAT - THARAUD - DEFAYE

EXCUSES : MMES GARESTIER – NOIRE – MM. DUPUY - DAURAT

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A. et 188 à 190 des règlements généraux de la F.F.F.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matchs de Coupe et Challenge ainsi que des 4 dernières journées des championnats (art 30 des règlements de la L.F.N.A.) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

Rappel : toute correspondance doit s'effectuer via la messagerie officielle ZIMBRA. De plus les demandes de modification d'horaire doivent se faire en accord entre les deux clubs via FOOTCLUBS.

CHAMPIONNAT A 8 È 2NDE PHASE

D1

MATCH N°51907.02 LE DORAT (1) / A.N.F. 87 (1) DU 19/05/2019

Suite à l'accord des deux clubs,

La Commission dit :

Match à jouer le 18/05/2019, à 19h, même terrain.

COUPE U14F-U17F

Les clubs ont jusqu'au vendredi 17 mai 2019 pour s'inscrire par courriel.



DATES DE FIN DE SAISON - RAPPEL

- **Coupe départementale U14F-U17F** : samedi 15 juin 2019 à LIMOGES (Saint Lazare).
- **Finale Coupe Haute-Vienne à 8** : samedi 15 juin 2019, 18h, à LIMOGES (Saint Lazare)
- **Finale Coupe du Limousin à 11** : dimanche 09 juin 2019, 15h à PIERRE BUFFIERE
- **Journée Coupe du Monde féminine au FIVE** : samedi 22 juin 2019. Pour toutes les catégories, un courriel sera envoyé dans le mois de mai, aux clubs pour les modalités d'organisation.

La secrétaire de séance :

Aude MUHLEBACH

REUNION DU 10 MAI 2019

P.V. N°38

PRÉSENTS : MMES MUHLEBACH - MACARIE – MM. GIRAUD - RAMPNOUX - BARRAT - PEYMIRAT - THARAUD - DEFAYE

EXCUSES : MMES GARESTIER – NOIRE - DUPUY – DAURAT

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A. et 188 à 190 des règlements généraux de la F.F.F.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matchs de Coupe et Challenge ainsi que des 4 dernières journées des championnats (art 30 des règlements de la LF.N.A.) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

Rappel : toute correspondance doit s'effectuer via la messagerie officielle ZIMBRA. De plus les demandes de modification d'horaire doivent se faire en accord entre les deux clubs via FOOTCLUBS.

COUPE HAUTE-VIENNE A 8 È SERGE THEILLAUMAS

MATCH N°52641.1 LA CROISILLE/LINARDS / LIMOGES FC (3) DU 28/04/2019

Arbitre : M. COOPER Mario (bénévole sous couvert du club de LA CROISILLE LINARDS)

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 09/05/2019, qui donne match perdu par pénalité à l'équipe du LIMOGES FC (3),

La commission féminine,

- Se conforme à cette décision,
- Dit l'équipe de LA CROISILLE/LINARDS qualifiée pour le tour suivant de la coupe Féminine à 8 en application des dispositions de l'article 187.1 des règlements généraux de la Fédération Française de Football.

Cette décision se substitue en totalité à celle du PV n°35.

La secrétaire de séance :

Aude MUHLEBACH



COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES :

REUNION du 7 MAI 2019
PV N. 29

PRESENTS : MM. VERGONZANNE – CASSAT – PIRRON – THARAUD – SEJOTTE
EXCUSES : MM. BARRAT – PLEINEVERT

Ci-dessous le calendrier de la 2^{ème} phase championnat 2018/2019

CHAMPIONNAT U17 / U15 È 2^{ème} phase

Date	13/04	20/04	22/04	27/04	01/05	04/05	08/05	11/05	18/05	25/05	30/05	01/06	08/06
U17	XXXXXX	XXX	4	XXXXX	XXXX	xxxxx		J8	MR	J9			Coupe
Niv 1													
U17	XXXXXX	XXX		XXXXX	XXXX	xxxxx		J8 R3	MR	J9 R4		J10 R5	Coupe
Niv 2													
U15	XXXXXX	XXX		XXXXX	XXXX	xxxxx		J8	MR	J9			Coupe
Niv 1													

Régularisation

Match N°52058 1 Facc23 ST FEY ST FIEL 1 / LE PALAIS 1 U17D2 Poule B
du 16/03/2019 :

ADDITIF :

Amende de 22 € au club du Palais (507946) pour son premier forfait

Match N° 521901 ES BEAUBREUIL 2 / E CONDAT ISLE 1 U17 D1 du 16/03/2019

Vu la décision de la Commission de discipline en date du 25/4/2019 donnant match perdu par pénalité aux deux équipes :

La Commission

- Se conforme à la décision
- Enregistre le résultat suivant
ES Beaubreuil 2 : 0 (- 1 point) E CONDAT ISLE 1 : 0 (- 1 point)

Match N° 52033 2 FG2000 AUZANCES / RILHAC RANCON U17 D2 Poule A
Du 06 /04/2019

Le club de Rilhac Rancon sera débité de la somme de 20€ correspondant à sa participation aux frais d'arbitrage et reversée au District de la Creuse pour régularisation et suite à donner.

Journée du 04 /05/2019

**Match N°52053 2 E EYM CHAT NE LA CROIS 1 / LE PALAIS SUR VIENNE 1 U17 D2 Poule B du 04/05/2019**

Vu la saisie des résultats

La Commission

- Prend note du forfait de l'équipe du Palais 1
- Enregistre le résultat suivant :

E EYMOUT CHAT NE LA CROIS 1 : 3 (3 Points) / LE PALAIS SUR VIENNE 1 : 0 (- 1 Point)

Amende de 27 € au club du Palais Sur Vienne (507946) pour son deuxième forfait.

- Dossier transmis à la Commission d'arbitrage pour régularisation des frais d'arbitrage.

DEMANDE D'ARBITRES**Match N° 52024 1 LIMOGES LANDOUGE FOOT 1 / E VAL DE VIENNE ST JUN 1 U17 D1 DU 11/05/2019**

La Commission

- Prend note du courrier de E VAL DE VIENNE ST JUNIEN
- Transmet le dossier à la Commission d'Arbitrage pour suite à donner

CHANGEMENT HORAIRE : CHANGEMENT DE DATE :**Match N° 52070 2 PANAZOL 1 / E ST JOUVENT NANTIAT 1 U17 D2 POULE C DU 11/05/2019**

La rencontre aura lieu à 13h15 sur le terrain de Morpiénas à Panazol

Match N° 52062 2 Facc23 St FEY ST FIEL 1/ E EYM CHAT NE LA CROIS 1 U17 D2 POULE B du 01/06/2019

Vu l'accord des deux clubs et la Commission des Jeunes
La rencontre est avancée au **Samedi 18 Mai 2019**

CHAMPIONNAT U 15 ó 2ème phase**Journée du 04 /05/2019****Match N°52158 2 E ST LEONARD ST JUST 2 / E FEUIL FCCO SER 2 U15 D 2 Poule C du 04/05/2019**

Vu le mail du club des Feuillardiers en date du 04 Mai à 11h07

La Commission

- Prend note du forfait de l'équipe E Feuillard Fcco Ser 2
- Enregistre le résultat suivant :

E ST LEONARDT ST JUST 2 : 3 (3 Points) / E FEUILLARD Fcco Ser 2 : 0 (- 1 Point)

Amende de 33 € au club des Feuillardiers (590682) pour son troisième forfait

Suite à son troisième forfait E Feuillardiers Fcco Ser 2 est considérée comme forfait général.
Les Clubs devant rencontrer cette équipe seront exempts lors des prochaines journées

- Dossier transmis à la Commission d'arbitrage pour régularisation des frais d'arbitrage.

Matches reportés :**Match N° 52131 2 LIMOGES LAFARGE 1 / AMBAZAC 1 U15 D2 Poule A du 11/05/2019**

Vu l'accord des deux clubs en date du 06.05/2019

La rencontre est reportée au **samedi 18 Mai 2019**



Match N°52237 1 FEYTIAT 2 / E ST LEONARD ST JUST 1 U15 D1 du 06/04/19

L'équipe de St Léonard St Just étant qualifiée pour les 1/2 finales de la Coupe Consolante U15 du 27 Avril, la rencontre de championnat U15 D1 du 06/04/19 initialement reportée au 27 Avril est fixée au **Samedi 18 MAI 2019**

(Les deux clubs ont la possibilité de proposer une autre date avant celle du 18 mai)

Changement d'horaire :

Match N°52145 2 PANAZOL 1 / E CHAT NE EYM LA CROIS 1 U15 D2 Poule B du 11/05 / 2019

La rencontre se déroulera à **16 H sur le terrain F Valière à Panazol**

Changement de terrain :

Match N°52247 1 E LADIGNAC ST YRIEIX 1 / E ST JUNIEN VAL VIENNE 1 U15 D1 du 11/05 / 2019

La rencontre se déroulera à **15H 30 sur le terrain de Ladignac le Long**

U15 D2 Poule B

Suite au mail du club de Panazol en date du 22 janvier , les clubs de la poule B sont informés que les rencontres à domicile de la deuxième phase se dérouleront sur le terrain F Valière à Panazol.

U15 D1 Poule Unique

Suite au mail du club de VEYRAC en date du 07 Février , les clubs de la poule D1 sont informés que les rencontres à domicile de la deuxième phase se dérouleront sur le terrain de Saint Gence.

Match N°52132 2 ISLE JA 2 / AMBAZAC 1 U15 D2 Poule A du 25/05/ 2019

Vu l'accord des deux clubs en date du 07 Mars

La rencontre se jouera à **17h 30** sur le terrain du Gondeau à Isle

Match N°52164 2 E USECC NIEUL PEYR 1 / E ST JUNIEN VAL VIENNE 2 U15 D2 Poule C du 25/05/2019

Suite au mail de Nieul en date du 12 Avril 2019

La rencontre se jouera à **15H 30 sur le terrain de Peyrilhac**

FINALES COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES

Les Finales Coupes Jeunes se joueront le samedi 08 Juin 2019 sur le site de Saint Lazare avec le Limoges FC comme club partenaire

Les Clubs cités en premier sont considérés comme clubs recevants

COUPE U 19 Challenge Jean Roche

FINALE du 08 JUIN 2019

ISLE 1 / ST JUNIEN 1

COUPE U 17 Challenge Maurice Bonnet

FINALE du 08 JUIN 2019

COUZEIX CHAPTELAT 1 / AIXE SUR VIENNE 1

**COUPE CONSOLANTE U 17**

FINALE du 08 JUIN 2019

ENT.ST LEONARD ST JUST FOOT SUD 1 / LIMOGES BEAUBREUIL 2

COUPE U 15 CHALLENGE ROGER LEGER

1/2 FINALE du 27 AVRIL 2019 :

FUN 87HL GJ 1 / LIMOGES FC 2

Rencontre inversée Limoges FC U14 R1 (application du règlement de la coupe)

Vu la demande du Limoges FC en date du 11 Avril 2019 (joueurs retenus en sélections)

Vu l'accord du club FUN 87 en date du 12 Avril 2019

Vu l'accord des deux clubs en date du 25 AVRIL 2019

La Commission :

Fixe la rencontre au **Vendredi 17 Mai à 19h30** terrain Léo Lagrange à Bellac

FINALE du 08 JUIN 2019

ISLE 1 / FUN87HLGJ1 ou LIMOGES FC 2

COUPE CONSOLANTE U 17

FINALE du 08 JUIN 2019

LIMOGES ES BEAUBREUIL 1 / E. SAINT LEONARD SAINT JUST 1

Le animateur de la Commission
Bernard VERGONZANNE

Le secrétaire de Commission
Guy THARAUD





PARTENAIRES DU DISTRICT





LE POINT SUR LE CHAMPIONNAT

DEPARTEMENTAL 1

BESSINES BATTU

FOOT SUD a créé la surprise en battant BESSINES par 2 à 1. Le leader BEAUBREUIL a vaincu AMBAZAC par 3 à 1. Victoire logique de l'OCCITANE face à ISLE (C) par 3 à 0. RILHAC RANCON (B) a subi la loi de MAYOTTE en s'inclinant par 2 à 0. BEAUNE a écrasé SOLIGNAC par 5 à 0. Enfin, PANAZOL (B) et AIXE/VIENNE (C) ont fait match nul : 1 à 1.

DEPARTEMENTAL 2

POULE A

LE VIGENAL ACCROCHE AU PALAIS (B)

Le leader LE VIGENAL a dû partager les points sur le terrain du second LE PALAIS (B) par 1 à 1. L'ASPTT LIMOGES s'est incliné face à VEYRAC par 4 à 1. BESSINES (B) s'est aussi incliné face à ST VICTURNIEN par 3 à 1. LE DORAT a cartonné face à VERNEUIL (B) en s'imposant par 7 à 2. Victoire de NANTIAT face à ST JUNIEN (B) par 2 à 0. Enfin, partage des points entre ROUSSILLON (B) et ANF87 : 1 à 1.

POULE B

LAFARGE (B) FACILEMENT

En battant ROCHECHOUART par 4 à 0, LAFARGE (B) a conforté son siège de leader. EYMOUTIERS a éprouvé plus de difficultés en ne s'imposant que par 1 à 0 face à FC 2 VALLEES. BOISSEUIL et le FCCO ont fait match nul 1 à 1, tout comme ST LEONARD (B) et ST BRICE (B) sur le même score. CONDAT a subi une lourde défaite face à LA ROCHE L'ABEILLE : 7 à 0. La ST LOUIS/VAL s'est incliné par 2 à 1 face à NEXON.

DEPARTEMENTAL 3

POULE A

COMPREIGNAC SANS SOUCI

Pas de problème pour le leader COMPREIGNAC qui a largement battu ST AMAND MAGNAZEIX par 5 à 0. BELLAC/BERNEUIL (B) s'est imposé face à LUSSAC LES EGLISES par 2 à 1. BEAUNE (B) en a fait de même face à NANTIAT (B) par 4 à 1. NIEUL (B) a triomphé de BESSINES par 3 à 0. Large victoire de PEYRAT DE BELLAC face à ST BONNET DE BELLAC par 7 à 0.

POULE B

ST PRIEST TAURION FACILEMENT

Large victoire du leader ST PRIEST TAURION face à AMBAZAC (B) sur le score de 4 à 0. L'USECC (B) a triomphé de ST JUST LE MARTEL par 3 à 1. FEYTIAT (C) a cartonné face à BONNAC LA COTE par 7 à 1. LIMOGES KURDES a battu ST GENCE par 2 à 1. Score de parité entre LE PALAIS (C) et l'ALOUETTE (B) : 1 à 1. Enfin, victoire de LAFARGE (C) sur le terrain de RILHAC RANCON (C) par 3 à 0.

POULE C

LA GENEYTOUSE ET ISLE (C) AUX COUDES A COUDES

LA GENEYTOUSE est allé battre CHATEAUNEUF/NEUVIC (B) par 8 à 0 et ISLE (C) est allé s'imposer sur le terrain de CONDAT (B) par 4 à 0. BEAUBREUIL (B) a largement battu l'AFP (B) par 6 à 0. BOSMIE a partagé les points avec LA CROISILLE/LINARDS 1 à 1, tout comme FOOT SUD (B) et SUSSAC : 0 à 0. Victoire d'AUREIL/EYJEAUX sur le terrain de LADIGNAC par 3 à 2.

POULE D

LES FEUILLARDIER ET LIMOGES LANDOUGE (B) ROUE DANS ROUE

LES FEUILLARDIERS ont cartonné face à FLAVIGNAC en l'emportant 12 à 0. LIMOGES LANDOUGE (B) en a fait de même sur le terrain de VEYRAC (B) par 4 à 0. ST PRIEST SOUS AIXE est 3^{ème} à un point après sa belle victoire face à NEXON (B) par 3 à 0. SOLIGNAC (B) a scoré face à ORADOUR/GLANE, résultat : 5 à 1. ST JUNIEN (C) a battu SEREILHAC par 4 à 2 et VERNEUIL (C) s'est incliné face à la ST LOUIS/VAL (B) par 4 à 2.



**DEPARTEMENTAL 4
POULE A
ST GEORGES LES LANDES BATTU**

Le leader ST GEORGES LES LANDES s'est incliné sur son terrain face à LA BAZEUGE par 4 à 3. LUSSAC (B) a subi une très lourde défaite face à BELLAC/BERNEUIL (C) en s'inclinant par 11 à 0. LES GRANDS CHEZEAUX ont battu BUSSIERE POITEVINE par 4 à 1. ANF87 (B) s'est imposé suite au forfait de BEAUNE (C). DROUX a subi la loi du DORAT en s'inclinant par 4 à 1 et NOUIC/MEZIERES a dû s'employer pour vaincre PEYRAT DE BELLAC (B) par 1 à 0.

**POULE B
ST JOUVENT BIEN SUR**

En disposant d'AMBAZAC (C) par 6 à 0, ST JOUVENT a augmenté son avance sur BERSAC qui a dû concéder le nul face à RAZES 3 à 3. CIEUX VAULRY a été défait largement par PEYRILHAC par 6 à 3. FOLLES en a fait de même face à ST SORNIN LEULAC sur le score de 6 à 0. ST PARDOUX n'a eu aucun mal à triompher sur le terrain de FROMENTAL par 7 à 0. Enfin, LA JONCHERE/ST MAURICE a vaincu NANTIAT (C) par 4 à 1.

**POULE C
VAYRES TERMINE BIEN**

En allant battre ST VICTURNIEN (B) par 2 à 0, VAYRES est assuré de la 2^{ème} place. ORADOUR/GLANE (B) a concédé la défaite face à CHAILLAC/SAILLAT par 3 à 0. L'ASPTT LIMOGES (B) et VEYRAC (C) ont partagé les points : 2 à 2. ST MATHIEU est allé battre ROCHECHOUART (B) par 3 à 0. FC 2 VALLEES s'est imposé sur le terrain de ST BRICE (B) par 2 à 1.

**POULE D
L'ELAN SPORTIF SANS PROBLEME**

En battant ROYERES par 3 à 1, L'ELAN SPORTIF a montré qu'il était un leader incontesté. ST MARTIN TERRESSUS a concédé le nul face à ST JUST LE MARTEL (B) sur le score de 2 à 2, tout comme MOISSANNES face à LA CROISILLE/LINARDS (B) 2 à 2 là aussi. ST JULIEN LE PETIT est venu à bout de LA GENEYTOUSE (B) par 3 à 1, et ST LEONARD (C) en a fait de même face à EYMOUTIERS (B) 1 à 0. L'exempt était ST PRIEST TAURION (B).

**POULE E
LA ROCHE L'ABEILLE (B) BIEN SUR**

Un seul match perdu pour cette équipe de LA ROCHE L'ABEILLE. La dernière victoire face à la lanterne rouge LA MEYZE est conséquente : 8 à 0. L'ALOUPETTE (C) est 2^{ème} après sa belle victoire à LADIGNAC (B) par 5 à 0. BOISSEUIL (B) s'est incliné face à FOOT SUD (C) par 1 à 0. L'USECC (C) a disposé de BOSMIE (B) par 3 à 0. ST HILAIRE LES PLACES a battu ST LOUISVAL (C) par 3 à 2. Enfin, victoire de COUSSAC BONNEVAL par 4 à 0 sur le terrain de ST PRIEST SOUS AIXE (B).

L'Animateur,
Clarisse ROUGIER



MATCH DE GALA AU STADE DE BEAUBLANC



UNIS POUR RÉUSSIR



Limoges, le 18 avril 2019

Chers Clubs, Chers Présidents,

Le Limoges Football Club organisera, en collaboration avec le District de Football de la Haute-Vienne, un match de gala exceptionnel dans l'enceinte du nouveau Stade de Beaublanc.

Cet évènement aura lieu lors de la rencontre entre le Limoges FC et Anglet qui se déroulera le 18 mai à 17h dans le cadre de la 25ème journée du championnat de National 3.

A cette occasion, le Limoges FC et le District de la Haute-Vienne s'associent pour convier tous les clubs du département à participer activement à cette manifestation.

En effet, nous offrirons une invitation à tous les licenciés U6 jusqu'à U19 de l'ensemble des clubs de la Haute-Vienne. Ces derniers pourront être accompagnés par leurs éducateurs et dirigeants à hauteur d'une invitation "accompagnateur" pour 8 jeunes.

Vous trouverez, joint à ce courrier, un coupon d'inscription sur lequel vous indiquerez le nombre d'invitations "joueurs" et "accompagnateurs" dont vous souhaitez bénéficier. Ces coupons réponses seront à transmettre à l'adresse district@foot87.fff.fr avant le 11 mai.

Vous pourrez ensuite retirer vos invitations au siège du District, 4 rue de La Rochefoucauld à Limoges, durant la semaine du 13 au 17 mai.

Par ailleurs, le Limoges FC souhaite inviter chaque Président de club à assister à la rencontre en tribune protocolaire. Vous indiquerez également votre présence sur le coupon joint et les billets seront à retirer suivant le même procédé.

En espérant avoir tout votre soutien dans les tribunes et que cette initiative permette de célébrer une belle fête du football, nous vous prions d'agréer, Chers Clubs, Chers Présidents, l'expression de nos sincères salutations.

Bernard LADRAT

Président du District de Football de la Haute-Vienne

Benoît RAGAZZINI

Co-Président du Limoges FC



**SAMEDI
18 MAI**

**À PARTIR
DE 17H00**

**NATIONAL 3
LIMOGES FC vs ANGLET**

MATCH DE GALA AU STADE DE BEAUBLANC

**ANIMATIONS
DÉMONSTRATIONS DE L'ÉQUIPE FÉMININE 1
PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DE FOOTBALL
TOMBOLA...**

Billetterie : vente sur place
Entrée gratuite pour les enfants de moins de 16 ans

Réservations de loges - Prestations cocktails - Soirée partenaires
commercial@limogesfc.fr



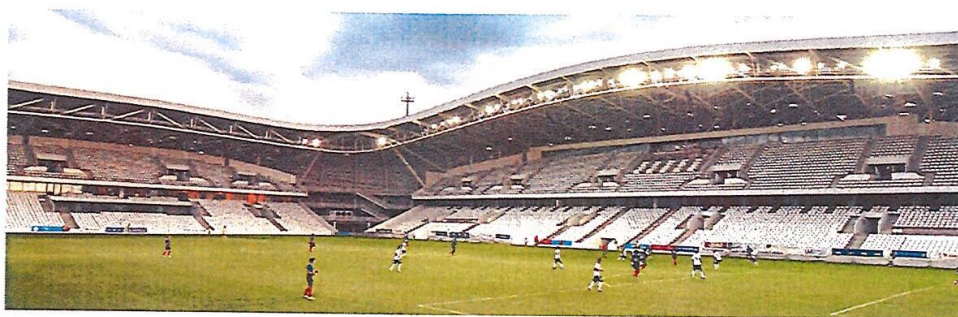


BULLETIN D'INSCRIPTION



Samedi 18 mai à 17h

Stade BEAUBLANC



NOM DU CLUB

<p>Nombre d'invitations joueurs (licenciés U6 jusqu'à U19)</p>	
<p>Nombre d'invitations accompagnateurs (1 invitation pour 8 joueurs)</p>	
<p>Invitation du Président du club (OUI/NON)</p>	

Nom et signature du représentant du club qui retirera les invitations au siège du District :

Bulletin à renvoyer à district@foot87.fff.fr